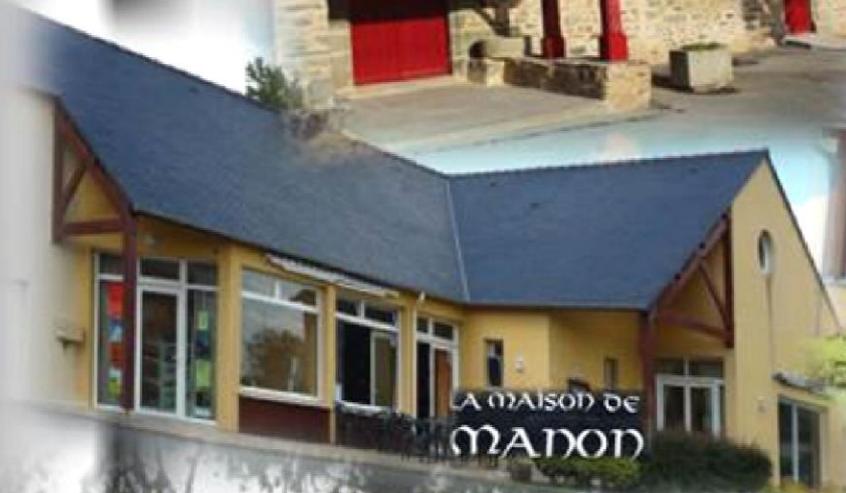


BRIGNAC



infos n° 53



1° semestre 2022

Sommaire

Page 1	Bel Eté
Page 2	Les Réunions de Conseil en Bref
Page 4	Les Finances Communales
Page 6	Les Informations Communales
Page 14	Le Mot des Associations
Page 17	Les Informations Diverses
Page 26	Les Informations Communautaires
Page 32	Un Peu d'Histoire
Page 36	Les Dates à Retenir
Page 37	Au revoir Monique

Les Horaires d'Ouverture de la Mairie

**Le Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi,
de 14 h 00 à 17 h 30.**

 : **02.97.22.80.88**

Adresse internet :

mairie.brignac@wanadoo.fr

Site internet :

brignac.bzh

Permanence du Maire :

Le Jeudi de 9 h 30 à 11 h 00 ou sur RDV

Permanence de la 1^{ère} Adjointe :

**Le samedi des semaines paires
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**

Permanence du 2^{ème} Adjoint :

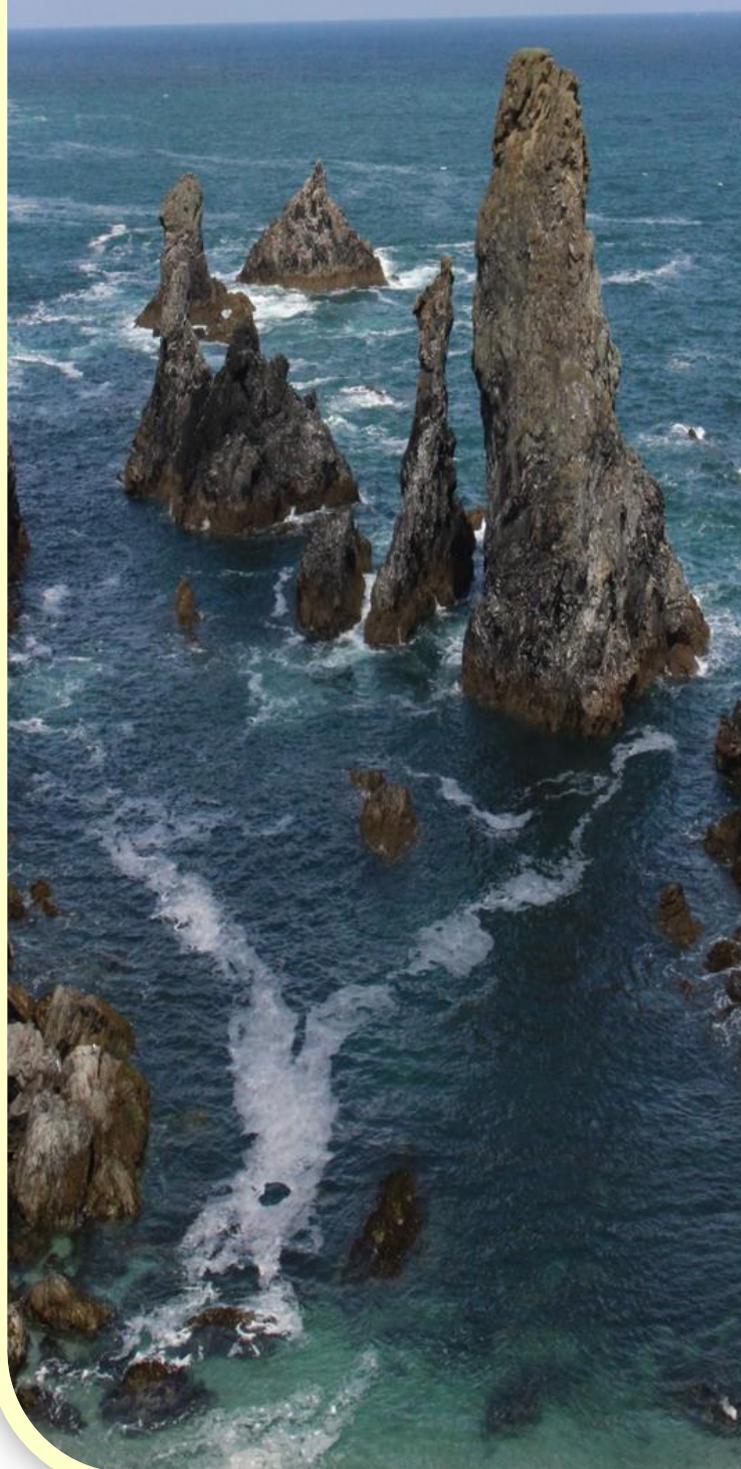
**Le samedi des semaines impaires
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**

L'Equipe Municipale

Vous souhaite

De

Bonnes Vacances



Bel été

C'est l'été, profitez pleinement de ce moment de repos et de détente dans la joie et la bonne humeur avec votre famille, vos amis et toutes les personnes que vous serez amenées à rencontrer.

Courage à tous ceux qui travaillent.

Restons prudents et vigilants afin de nous protéger et protéger les autres, la covid est toujours d'actualité.

Les membres du conseil municipal restent à votre disposition afin de répondre à vos besoins et attentes.

Bel été à toutes et à tous.

*Votre Maire
Martial Le Breton*





Les Réunions de Conseil Municipal en Bref

Le 16 Décembre 2021

Absent : F. MARTEIL pouvoir à I. LEGLATIN .

Secrétaire : V. JALLU

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- La compétence éclairage public est transférée à Morbihan Energies.
- Une demande de subvention est déposée au titre de la DETR auprès des services de l'Etat, pour les travaux des murs du cimetière et du parking de la mairie (40% du montant des travaux HT).
- Une demande de subvention est déposée au titre de la DSIL auprès des services de l'Etat, pour les travaux de changement de chaudière mairie-école et de la salle le Verger. (45% du montant des travaux HT).

Le 31 Mars 2022

Absent : J. TREME pouvoir à F. JAULME - C. SORGE pouvoir à G. LUCAS, - F. MARTEIL.

Secrétaire : A. RIDARD

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Le compte administratif communal 2021 ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier payeur sont adoptés pour les sommes suivantes :

* FONCTIONNEMENT : Recettes : 327 708.27 € Dépenses : 151 565.06 €

* INVESTISSEMENT : Recettes : 143 292.39 € Dépenses : 89 366.47 €

Le 31 Mars 2022 (suite)

- L'affectation du résultat communal 2021 est réalisée de la manière suivante :
 - * 155 401.88 € au fonctionnement et 29 966.40 € à l'investissement.

- Le budget primitif communal 2022 est voté pour :
 - * Fonctionnement : 324 813.87 € en dépenses et en recettes.
 - * Investissement : 182 099.17 € en dépenses et recettes.

- Le compte administratif 2021 du lotissement « l'Orée du Bois » ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier payeur sont adoptés pour les sommes suivantes :
 - * Fonctionnement : Recettes : 53 456.99 € Dépenses : 89 872.71 €
 - * Investissement : Recettes : 89 866.35 € Dépenses : 134 381.25 €

- Le budget primitif du lotissement « l'Orée du Bois » 2022 est voté pour :
 - * Fonctionnement : 81 380.62 € en dépenses et en recettes.
 - * Investissement : 89 933.07 € en dépenses et recettes.

- Les taux communaux des taxes locales restent inchangés par rapport à 2021, à savoir :
 - * Taxe foncière bâtie : 27.86 %
 - * Taxe foncière non bâtie : 42.23 %

- Les subventions et participations suivantes sont accordées :
 - Fonds de Solidarité Logement : 19.60 €
 - Alcool Assistance : 50 €
 - La ligue contre le cancer : 50 €
 - Amicale Laïque : 527 € (participation cantine)
 - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ménéac : 150 €
 - Restos du cœur : 50 €
 - Arbre de Noël 2021 école Marie-Louise Gastard : 323 €
 - Banques alimentaires : 80 €
 - Entente Mutuelle du Sport Scolaire : 29.40 €
 - ADMR Mauron : 100 €

- A compter du 1^{er} mai 2022 le temps de travail hebdomadaire de l'ATSEM passera de 22 heures hebdomadaires à 25 heures.

- A compter du 1^{er} mai 2022 le temps de travail hebdomadaire de l'Adjoint Administratif passera de 30 heures hebdomadaires à 20 heures.

Les Finances communales

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	80 280.93	112 998.05
012	Charges de personnel et assimilés	47 219.59	48 250.00
65	Charges de gestion courante	22 500.44	67 879.00
66	Charges financières	1 244.10	1 121.47
68	Dotation aux Provisions	0.00	99.51
23	Virement à la section investissement	0.00	94 145.84
042	Opération de transfert de sect. à sect.	320.00	320.00
	TOTAL DES DEPENSES	151 565.06	324 813.87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
013	Atténuation de charges	59.28	0.00
70	Produits des services et du domaine	1 928.12	1 108.00
73	Impôts et taxes	115 842.60	95 585.99
74	Dotations et participations	66 946.28	62 697.00
75	Autres produits de gestion courante	10 889.55	10 000.00
76	Produits financiers	1.23	1.00
77	Produits exceptionnels	90.00	20.00
042	Opération de transfert de sect. à sect.	0.00	0.00
002	Résultat reporté (Excédent)	131 951.21	155 401.88
	TOTAL DES RECETTES	327 708.27	324 813.87

DEPENSES INVESTISSEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
01	Opérations financières	20 618.70	20741.33
03	Voirie	34 618.80	80 611.52
04	Travaux de bâtiments	13 786.80	35 000.00
05	Acquisition de matériel	2 253.68	5 246.32
07	Aménagement de terrain	9 448.28	20 000.00
10	Travaux pour compte de tiers	8 640.21	20 500.00
040	Plus ou moins-values	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	89 366.47	182 099.17

RECETTES INVESTISSEMENT

Art	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
01	Opérations financières	83 634.99	152 073.57
03	Voirie	56 785.40	1 198.40
04	Travaux de bâtiments	2 872.00	8 327.20
10	Opération pour compte de tiers	0.00	20 500.00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	143 292.39	182 099.17

Les Finances Communales (suite)

LOTISSEMENT DEPENSES FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	0.00	0.00
042	Opération ordre. Variation de stocks	89 866.45	44 964.90
002	Déficit fonctionnement reporté	6.36	36 415.72
	TOTAL DES DEPENSES	89 872.71	81 380.62

LOTISSEMENT RECETTES FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
70	Produits des services et du domaine	8 492.09	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	36 412.45
042	Opération d'ordre. Variation de stocks	44 964.90	44 968.17
002	Excédent fonctionnement reporté	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES	53 456.99	81 380.62

LOTISSEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
040	Stock final terrains	44 964.90	44968.17
040	Terrains aménagés	0.00	0.00
001	Déficit Investissement reporté	89 866.35	44 964.90
	TOTAL DES DEPENSES	134 831.25	89 933.07

LOTISSEMENT RECETTES INVESTISSEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2021	BP 2022
16	Emprunt et dettes assimilées	0.00	44 968.17
040	Reprise stock initial	0.00	44 964.90
040	Terrain aménagés	89 866.35	0.00
	TOTAL DES DEPENSES	89 866.35	89 933.07

Les Informations Communales

Les Travaux Divers

Cette année les travaux prévus ont pris un peu de retard à cause de la conjoncture économique.

En ce qui concerne la voirie, deux tronçons de route ont été retenus au lieu de trois, ceci étant dû à l'augmentation des prix des produits pétroliers. La route de la Ville Serein sera réalisée en bitume fluxé et celle des Fougerêts en revêtement tri-couche. Les fossés seront curés aux Fougerêts. Les devis reçus seront examinés lors du prochain Conseil Municipal.

Le système de chauffage du bâtiment mairie-école a été remplacé, la chaudière fuel d'une cinquantaine d'années a laissé place à une pompe à chaleur de dernière génération.

Dans quelques temps la chaudière gaz de la salle « Le Verger » sera remplacée par le

même type de chauffage mais beaucoup moins énergivore.

Il est à noter que ces travaux énergétiques bénéficient d'une subvention de 35 % sur le HT par le Conseil Départemental et d'une subvention de 45% sur le HT au titre de la DSIL attribuée par l'Etat, qui est en attente d'attribution.

Les travaux de rénovation des murets du cimetière et du parking mairie-école devraient commencer dans quelques temps, ils bénéficient d'une subvention de 35 % sur le HT par le Conseil Départemental et d'une subvention de 40% sur le HT au titre de la DSIL attribuée par l'Etat.

Des aménagements paysagers ont eu lieu à différents endroits à savoir :
au parking de l'étang de « la Maladrerie », à la salle « Le Verger » et à l'église.



Le devenir de la maison Raffray Jean-Paul est désormais dans les mains des avocats de la commune afin de pouvoir faire aboutir ce dossier dans les plus brefs délais.



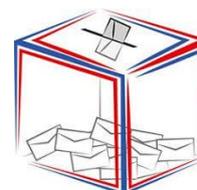
L'entretien du cimetière et du columbarium a été effectué par des bénévoles et nous tenons à les en remercier.



Les Elections Présidentielles (1^{er} tour)

10 avril 2022

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	38	25.50	31.15
M. Emmanuel MACRON	34	22.82	27.87
M. Jean-Luc MELENCHON	23	15.44	18.85
M. Éric ZEMOUR	9	6.04	7.38
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	6	4.03	4.92
M. Jean LASSALLE	5	3.36	4.10
Mme Valérie PECRESSE	2	1.34	1.64
M. Philippe POUTOU	2	1.34	1.64
Mme Nathalie ARTHAUD	1	0.67	0.82
M. Fabien ROUSSEL	1	0.67	0.82
M. Yannick JADOT	1	0.67	0.82
Mme Anne HIDALGO	0	0.00	0.00



	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	149		
Abstentions	24	16.11	
Votants	125	83.89	
Blancs	1	0.67	0.80
Nuls	2	1.34	1.60
Exprimés	122	81.88	97.60

Les Elections Présidentielles (2^{ème} tour)

24 avril 2022

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	58	38.93	50.00
Mme Marine LE PEN	58	38.93	50.00

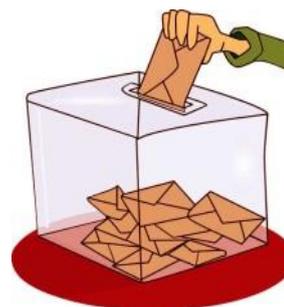
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	149		
Abstentions	26	17.45	
Votants	123	82.55	
Blancs	5	3.36	4.07
Nuls	2	1.34	1.63
Exprimés	116	77.85	94.31

M. Emmanuel MACRON est élu Président de la République Française

Les Elections Législatives (1^{er} tour)

12 juin 2022

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. MOLAC Paul	38	25.50 %	44.19 %
Mme LE FLECHER Lhéa	16	10.74 %	18.60 %
Mme GUÉGAN Rozenn	12	8.05 %	13.95 %
M. DE KERSAUSON Florent	12	8.05 %	13.95 %
Mme DECUYPERE Isabelle	7	4.70 %	8.14 %
Mme LOURO Maria	1	0.67 %	1.16 %
M. MAMAR Khaled	0	0.00 %	0.00 %
Mme TONYE Louise	0	0.00 %	0.00 %
Mme LAIGRE Béatrice	0	0.00 %	0.00 %
Mme MARIN Béatrice	0	0.00 %	0.00 %
Mme REGNIER Sophie	0	0.00 %	0.00 %
M. CLODIC Jean-Marie	0	0.00 %	0.00 %
M. CRUNIL Patrice	0	0.00 %	0.00 %



	Nombre	% Inscrits
Inscrits	149	
Abstentions	62	52.61 %
Votants	87	58.39 %
Blancs	0	0.00
Nuls	1	0.67 %
Exprimés	86	57.72 %

Les Elections Législatives (2^{ème} tour)

19 juin 2022



Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. MOLAC Paul	69	46.31 %	77.53 %
Mme GUÉGAN Rozenn	20	13.42 %	22.47 %

	Nombre	% Inscrits
Inscrits	149	
Abstentions	58	38.93 %
Votants	91	61.07 %
Blancs	0	0.00 %
Nuls	2	1.34 %
Exprimés	89	59.73 %

**M. Paul MOLAC est élu Député
de la 4^{ème} circonscription du Morbihan**

Commémoration 8 mai 1945

8 mai 1945, à Berlin est signée la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie.

Enfin s'achevaient les années de terreur, de souffrance et de privation pour tous les français.

Les paroles du Général de Gaulle se mêlent alors aux cloches des églises, aux cris de joie et aux accolades. La libération et la victoire sont là, enfin en Europe la guerre est finie.

« Dans la joie de la fierté nationale, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés, qui, comme lui, pour la même cause que lui, ont durement, longuement prodigué leurs peines, à leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandent, à tous ces hommes et à toutes ces femmes, qui, dans le monde, ont lutté, pâti, travaillé, pour que l'emportent, à la fin des fins ! La justice et la liberté.

La guerre est gagnée ! Voici la victoire !

C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France ! »

Ce 8 mai 2022 à Brignac, nous commémorions avec émotion le 77^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées contre le nazisme et la barbarie.

Malheureusement, hormis quelques membres du conseil municipal et Michel notre porte drapeau, seulement très peu de personnes s'étaient déplacées pour rendre hommage aux combattants héroïques, aux victimes de ces terribles années de guerre. C'est triste, nous n'avions jamais eu si peu de monde, n'oublions pas celles et ceux qui ont risqué ou sacrifié leur vie pour nous rendre notre liberté, continuons à leur rendre hommage.

Cultivons encore et toujours l'idée que

la liberté et la paix sont des valeurs fragiles susceptibles d'être remises en cause par la folie des hommes.

Après la lecture du texte de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, du discours et du dépôt de gerbe par Martial Le Breton, Maire, accompagné de 2 enfants de l'école, la Marseillaise et le Chants des Partisans clôturaient cette cérémonie, suivi du pot de l'amitié.



L'Ecole Marie-Louise GASTARD

Les deux premiers mois de cette année 2022 ont encore été tendus d'un point vu sanitaire par rapport à la Covid 19. Malgré tout, les élèves ont continué d'avoir l'intervention d'un professeur de l'école de musique de Mauron. Cette activité culturelle a eu lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire tous les quinze jours ou quasiment.

Le mardi 1^{er} mars, les élèves de GS et CP ont été sensibilisés sur les risques d'internet par une personne faisant son service civique à la gendarmerie de Ploërmel, dont c'est l'une de ses missions.



Au travers d'un powerpoint ayant comme trame les personnages du Roi Lion, les élèves ont été informés sur ce qu'il est bon de faire sur internet et les réseaux sociaux et surtout de ne pas faire : tel que principalement dévoiler son identité, son adresse, poster des photos ou vidéos de soi, de sa famille, Ils ont été à l'écoute et ont posé des questions pertinentes. Il y a eu une bonne interaction entre l'animatrice et les élèves. Car effectivement, c'est tôt qu'il faut les initier aux dérives possibles de ce moyen de communication, qui fait déjà partie de leur environnement et aux parents d'être vigilants...

Au mois de mars, les élèves ont travaillé sur le thème du cirque. Il était donc

de préparer un spectacle de cirque. Les élèves ont choisi des musiques parmi plusieurs proposées. Ils ont aussi fait des propositions d'activités à présenter qu'ils ont pratiquées durant les séances de sport.



Ainsi, le spectacle est né pour être présenté au public le jour de la kermesse, le dimanche 3 avril, au final, une belle représentation avec plein d'enthousiasme ! Les élèves ont repris leur projet de jardin qui leur tient à cœur. C'était le moment de se mettre à semer pour avoir des plants en vue du marché de Printemps qui s'est déroulé le samedi 7 mai dans la cour de l'école. Ensuite, début mai, des plants ont été mis dans le jardin de l'école. Ces activités sont pertinentes et concrètes pour les élèves. Ils prennent conscience du développement de la vie végétale et comprennent ses besoins ainsi que l'interaction de l'homme.

Le vendredi 13 mai, nous sommes allés à la micro-ferme de Marie Damasio à Guégon pour finaliser un projet sur la biodiversité et l'écosystème de la ferme.



En amont, cette animatrice du PEL Ploërmel Communauté est intervenue deux vendredis matins pour travailler sur ce qu'est un environnement et sur les 5 sens avec dégustation de graines. Là-bas, les élèves ont découvert les toilettes sèches (avec la sciure de bois au lieu de la chasse d'eau). Ils ont fait un atelier peinture. Il s'agissait de faire des empreintes de mains sur le nouveau bâtiment qui les abrite. Ensuite, ils sont allés visiter l'immense jardin contenant plein de légumes dont on mange soit les racines, les feuilles, les fleurs ou les fruits. Il y a également des espaces avec des bâches entre les légumes pour permettre aux vers de terre de travailler la terre. Ils ont également été voir et nourrir les animaux : chèvres, moutons, lapins, cannes, poules et le chat minou-carotte. Deux récréations ont eu lieu dans un labyrinthe végétal où les enfants ont pu courir en suivant les chemins tondu dans la végétation. Enfin, les enfants ont fait des plantations de tournesols aux alentours des toilettes sèches.

Du 16 au 20 mai, une classe de mer avec les 22 élèves de la PS au CP a été organisée au centre PEP : La Maison du Golfe à SARZEAU. Armelle, accompagnés de Nathalie et Alan ont assuré l'encadrement et surtout la vie quotidienne en collectif. Toute la semaine les élèves âgés de 3 à 7 ans ont participé activement à des animations autour de la mer essentiellement, dispensées par une animatrice nommée Mélanie sur le temps dit de classe.



Les activités de la semaine ont été riches en informations, en découverte et en démarches scientifiques et artistiques : sortie ornithologique en apprenant à écouter et voir avec des mono-jumelles, sortie faune et flore en haies bocagères entre terre et mer, pêche à pieds avec seaux et épuisettes à marée basse sur la plage de Kerfontaine, pour une étude le lendemain en salle afin d'apprendre la classification, les déplacements, la nutrition et la reproduction, sortie coquillages sur cette même plage, visite du port de St Jacques à SARZEAU avec ses caractéristiques, land'art sur la plage (production d'une œuvre collective: une étoile de mer), production d'un courrier aux parents, veillée lecture,....

Pas si facile de laisser son enfant partir pour 5 jours, et pourtant toutes les familles ont répondu positivement à ce projet début mars, car compte tenu de ce que l'on a vécu pendant plus de deux ans, cela faisait longtemps que les enfants n'étaient pas sortis de leur cocon scolaire et ils en avaient réellement besoin pour satisfaire leur appétence de découvrir un nouvel environnement. Pour créer du lien avec les parents, tous les jours ils pouvaient se connecter sur une application avec « toutemonnée » pour suivre les aventures de leur progéniture. Ils pouvaient également commenter, ce qui permettait un échange avec les enfants durant le séjour, en plus de recevoir le courrier postal des parents.

Ce séjour a été riche d'apprentissage, de découverte et de bienveillance de la part de tous les adultes encadrants et également des personnels d'animation, de cantine et de ménage du centre « la Maison du Golfe ». Donc pour conclure : un séjour qui restera gravé dans la tête de tous ces enfants.

Le lundi 23 mai, les élèves sont allés voir un spectacle intitulé « Gouttes de sons » à la salle socio-culturelle de Saint Briec de Mauron organisé et financé par le pôle culturel de Ploërmel Communauté. Un très beau spectacle visuellement et auditivement qui a trouvé un écho remarquable dans la tête des enfants. Ils ont réellement beaucoup apprécié.

Il faut également dire qu'en amont du spectacle la médiatrice de ce service s'est déplacée en classe pour évoquer le contenu de celui-ci en présentant les artistes, leur métier, les instruments de musiques utilisés, les effets visuels utilisés mis en oeuvre, ... Ainsi, les élèves étaient vraiment bien préparés pour vivre le spectacle.

Le Lundi 30 mai, une journée RPI a été organisée à l'Ecole de la Ville aux Oies à St Briec de Mauron. Les 39 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal se sont retrouvés sur un même site tout d'abord pour faire les photos de classe durant la première partie de la matinée, puis pour faire classe et profiter des récréations ensemble.

De fin mai à début juillet, tous les mardis, les élèves sont allés à la piscine pour se sensibiliser à ce nouvel environnement qu'est l'eau pour les plus petits et ce dans la

pataugeoire. Quant aux GS -CP, ils ont développé leur aisance en milieu aquatique dans le grand bassin et ainsi effacer leur appréhension.

Le jeudi 30 juin, une sortie scolaire en RPI a été organisée à St Malo. Le matin a été consacré à la visite de l'aquarium avec des ateliers encadrés par un animateur. Les élèves sont ensuite allés pique-niquer sur la plage et y faire des activités en réinvestissant ce qu'ils avaient appris en classe de mer.

Et voilà, l'année scolaire s'est achevée sur des activités d'ouverture vers l'extérieur, vers d'autres environnements pour permettre aux enfants de s'épanouir, de se nourrir de connaissances autres que scolaires, ...



Visite à la Micro-Ferme



Excellentes
Vacances Scolaires
A tous



La MAISON de MANON



Fermeture du :

Lundi 24 octobre 2022 inclus au lundi 31 octobre inclus

Vendredi 23 décembre 2022 inclus au mercredi 4 janvier inclus

Kiosque à livres partagés Un point culturel dans le bourg

Un écrin de verre et de métal placé à côté d'un banc dans le point info, au centre du bourg à côté du commerce « La Maison de Manon ».

Cela attire l'attention : une cabine téléphonique abritant derrière ses portes non pas un combiné, mais une bibliothèque avec plus d'une centaine d'ouvrages.

Ces livres sont à disposition en libre accès, c'est gratuit, chacun peut déposer, partager, rapporter, emprunter un livre, quand il le souhaite.





Le Mot des Associations

Les Marchous d'Brigna

Les Marchous toujours au rendez-vous !!

Nous comptons pour cette année 2022, 22 adhérents et chaque samedi une dizaine de marchous arpentent les chemins de nos campagnes.

Afin de diversifier nos balades, nous partons à la découverte des chemins de randonnée des communes aux alentours. Nous avons donc découvert ainsi Paimpont, Coëtlogon, Guilliers et après l'été nous irons vers Montertelot. Nous participons également à des randonnées organisées par des associations.

Après ces deux années compliquées, nos manifestations ont été stoppées dans leur élan. Malgré ceci le bureau souhaitait rassembler ses adhérents pour retrouver convivialité et partage.



Un pique-nique autour de l'étang de « la Maladrerie » a eu lieu en juin



Un repas à « La Maison de Manon » a été organisé en mars



les marchous en rando



Ces moments sont importants dans la vie d'une association, ils permettent de fédérer l'équipe et de dynamiser l'association et la commune.

Vous souhaitez nous rejoindre, c'est toujours possible, Rendez-vous chaque samedi matin à 9 h 30 au parking de l'église.

La Société de chasse

Nous arrivons au milieu de l'année 2022, c'est le moment de vous faire part de nos activités passées et à venir. La situation sanitaire s'est quand même améliorée, on retrouve un peu de liberté.

La saison de chasse est terminée depuis le 28 Février 2022. Le week-end du 06 Mars, c'était le repas des chasseurs (à emporter) qui cette année aussi a eu une belle affluence et des personnes satisfaites.... A ce moment-là c'était le tout début d'un retour vers la normale des évolutions positives sur le plan sanitaire.

Le comptage de gibier a eu lieu fin février sur trois sorties nocturnes avec un parcours défini.



Le bilan est positif pour le lièvre et le chevreuil avec une nette augmentation pour ce dernier.



Renard pas très présent, lapin en baisse sur les secteurs où sa présence était encore bien visible en 2019.



Les bracelets attribués pour le chevreuil sont utilisés, ceux destinés au lièvre sont restés dans la boîte, donc pas de prélèvement cette saison passée.

Par contre en ce moment ce sont les sangliers qui sont sur notre secteur et qui causent des dégâts sur les cultures. Deux battues administratives ont eu lieu dernièrement sous la direction d'un lieutenant de louveterie et les animaux semblent quitter le territoire, mais il faut surveiller et avertir en cas de nouvelles attaques sur les cultures.



Le prélèvement au cours de ces opérations est faible (1 sanglier), beaucoup de végétation, et de cultures assez hautes, l'animal peut donc fuir facilement sans être vu, d'où la difficulté du prélèvement.

Remerciements particuliers aux agriculteurs et propriétaires terriens qui nous permettent de chasser sur leurs terres, ainsi qu'à la municipalité pour la mise à disposition de la salle à l'occasion du repas.

Cela fait deux ans que nous n'avons pas fait d'assemblée générale avec les conditions sanitaires, celle-ci sera réalisée prochainement, afin de débattre de différents sujets (Bureau, battues, nuisibles, bilans...)

En espérant que les interventions sur les sangliers ont dirigés ceux-ci vers d'autres secteurs et que les récoltes puissent évoluer favorablement.

Merci aussi aux personnes qui favorisent nos activités.

L'Amicale Laïque

Les membres de l'association se sont mobilisés après deux années sans grosse manifestation. Après les mois de janvier et février encore malmenés par la crise sanitaire, le mois de mars a été « un puits » d'énergie pour les bénévoles. En effet, tout le monde a mis les bouchés doubles pour préparer et assurer la kermesse en à peine un mois. Elle a eu lieu le dimanche 3 avril à la salle « Le Verger » mise à disposition gratuitement par la mairie. Cette manifestation, l'une des premières du secteur, une bouffée d'oxygène socialement parlant, a rencontré un vif succès quant à la fréquentation du public. Les enfants étaient enthousiastes pour leur fête d'école accompagnés de leurs parents, grands-parents et amis. Et ce bonheur de se retrouver a été partagé par le public qui n'attendait que cela ! Ce fût donc une belle réussite.

Le 7 mai, le marché de Printemps a pris place dans la cour de l'école. Ce samedi matin, les enfants ont endossé le rôle de marchand sous l'œil de leurs parents pour vendre les plants qu'ils avaient semés quelques semaines auparavant. D'autres personnes attachées à la vie de l'école avaient également déposés des

plants pour la vente, au profit des projets pour les enfants, que l'on se doit de remercier ici. Ce fût une belle matinée bien conviviale. Le reste des plants pour une petite partie a été replanté dans le jardin de l'École et les autres ont été déposés au Caravrac (le camion sillonnant les campagnes de notre territoire) = l'épicerie solidaire qui a rapporté une belle recette aux enfants et nous les en remercions vivement.

Les bénéfices des différentes manifestations de l'année : les Marchés d'Automne, de Noël et de Printemps et la kermesse ont permis surtout de financer 60 % de la classe de mer que les élèves de l'école ont vécue du 16 au 20 mai. Ils ont permis également de financer des livres, un spectacle, une sortie (transport et entrées) à l'aquarium de St Malo et d'autres dépenses récurrentes. Voilà à quoi sert l'argent récolté par l'association ! Permettre aux enfants de découvrir d'autres environnements, s'ouvrir au monde qui les entoure....

Début juillet, l'association fera son Assemblée Générale pour rendre les comptes de l'année et faire le bilan autant au niveau de la kermesse que de son fonctionnement.

Les membres du bureau remercient vivement tous les brignacois qui portent un intérêt à la vie de l'École de quelques manières que ce soit.



Très bel été
à Tous

Informations Diverses

Salle « Le Verger »



Les Tarifs de Location

Type de location	Personnes de la Commune		Personnes Hors Commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Repas du midi	105.00 €	130.00 €	133.00 €	166.00 €
Repas du soir	126.00 €	152.00 €	160.00 €	194.00 €
Journée	166.00 €	207.00 €	209.00 €	262.00 €
Lendemain midi	34.00 €	39.00 €	45.00 €	51.00 €

Noël 24 & 25/12	315.00 €	347.00 €
Jour de l'An 31/12 & 01/01	315.00 €	347.00 €
CAUTIONS Pour toutes les locations	207.00 € & 80.00 €	207.00 € & 80.00 €

RAPPEL :

Les familles résidant sur la commune de Brignac bénéficient « d'une » location au tarif « commune » par année civile, au-delà sera appliqué le tarif « Hors commune ».

l'Etang de la Maladrerie



Espace verdoyant propice à la détente, à la promenade, à l'oisiveté, équipé de tables prêtes à vous accueillir pour un pique-nique champêtre



Balade



Cimetière & Columbarium

Tarif des Concessions

Cimetière	30 ans	50 ans
	108.00 €	153.00 €



Columbarium Cavurne (4 places) Case monument (2 places)	10 ans	20 ans	30 ans
	300 €	550 €	750 €

Redevance Ouverture – Fermeture Cavurne ou Case	100.00 €
Dépôt des Cendres au Jardin du Souvenir	25.00 €

Les plaques et leur gravure sont à la charge des familles après renseignements pris en Mairie.

Chenil Service

Nous vous informons que la commune a souscrit un contrat de fourrière animale auprès de la société Chenil - Service qui dispose de tous

les moyens utiles pour la récupération des animaux sur la voie publique, leur hébergement et la recherche des propriétaires.

Si vous trouvez un animal en divagation, prévenez la Mairie qui est l'interlocuteur pour avertir la société Chenil-Service, les appels de particuliers n'étant pas pris en considération.



Les Bruits de Voisinage

Les beaux jours arrivent. Qui n'a pas envie de tondre sa pelouse, tailler sa haie, sortir son établi ou le barbecue ? Mais, même chez soi, on ne peut pas faire n'importe quoi...

Tous les bruits de voisinage sont réglementés par un arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014.

BRUIT
de voisinage



L'article 128 est clair :

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h30,

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Petite restriction les dimanches et jours fériés :
seulement de 10h à 12h.

Qu'est-ce qu'un animal errant ou en état de divagation ?

La notion « d'animal errant » est appréhendée différemment selon qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat.

Chiens

Selon l'article L211-23 du Code Rural.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Chats

Selon l'article L211-23 du Code Rural.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La Sécurité Routière

Départs en vacances :

Les vacances sont une chose trop sérieuse pour être prise à la légère. Quelques précieux conseils pour bien préparer son voyage, faire la route en toute sécurité, arriver à bon port et en profiter pleinement.

Préparer son départ :

1 - **Préparer son véhicule** : Charger les bagages dans le coffre et rien sur la plage arrière ! Ne mettez que des vêtements ou des choses très légères en conservant la visibilité. En cas de freinage brusque, des objets lourds peuvent devenir de dangereux projectiles. Si vous utilisez des barres de toit, un coffre de toit, un porte-vélos ou une remorque, respectez scrupuleusement les indications du constructeur et conformez-vous aux règles en vigueur en matière de chargement (dépassement de la longueur du véhicule, signalisation, éclairage, etc.).

2 - **Préparer son itinéraire**

3 - **Partir en forme** : Prendre la route reposé. Choisir de partir le matin, plutôt que dans la soirée ou dans la nuit mais surtout pas après une journée de travail. Ne pas consommer d'alcool, de médicaments incompatibles avec la conduite. Evitez les repas copieux qui entraînent la somnolence. Bannir le stress, l'énerverment et tout ce qui peut contribuer à vous faire perdre de votre vigilance. Ne pas se fixer d'horaire d'arrivée. Prévoir des occupations pour les enfants (livres, CD, jeux, etc.).

Sur la route :

- 1) Prévenez les risques de fatigue et de somnolence.
- 2) Ne surchauffez pas l'habitacle et aérez-le régulièrement.
- 3) Evitez les longs trajets en pleine canicule si votre véhicule est climatisé, conservez une différence modérée entre la température extérieure et intérieure (4 à 5 °C maximum). Buvez beaucoup d'eau fraîche, mais non glacée, avant et pendant le trajet.
- 4) Même si vous vous sentez en forme, arrêtez-vous au moins un quart d'heure toutes les deux heures, et relaxez-vous avec des étirements, ou une petite marche.
- 5) Si vous avez écourté votre sommeil ou pris la route de nuit, augmentez la fréquence des pauses et faites une courte sieste pendant les arrêts.
- 6) Dès les premiers symptômes de somnolence, bâillements, paupières lourdes, arrêtez-vous et dormez au moins vingt minutes.

Respectez les règles sur la route :

- 1) attacher sa ceinture de sécurité
- 2) laisser les passagers répondre au téléphone
- 3) respecter les vitesses maximales autorisées
- 4) faire des pauses toutes les deux heures
- 5) ne pas consommer d'alcool ou de médicament
- 6) passer le volant en cas de fatigue
- 7) respecter les distances de sécurité, etc.

Arnaques aux placements financiers : Soyez vigilants !

Placements financiers, livrets d'épargne... les associations de consommateurs et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) alertent les épargnants sur une augmentation croissante des escroqueries financières portant notamment sur l'usurpation de noms d'intermédiaires ou de produits financiers autorisés.

Si vous êtes démarché par téléphone ou par e-mail pour un de ces produits ou si vous avez vu une offre alléchante sur internet, suivez ces bons réflexes à adopter avant tout investissement, pour ne pas vous faire piéger.

Les signaux qui doivent vous alerter :

- Vous ne connaissez pas la personne qui vous contacte,
- On vous fait des promesses de rendements très élevés et sans risque,
- Vous devez prendre rapidement votre décision,
- On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte bancaire ou de payer une somme d'argent,
- On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,
- On vous indique que votre établissement actuel a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

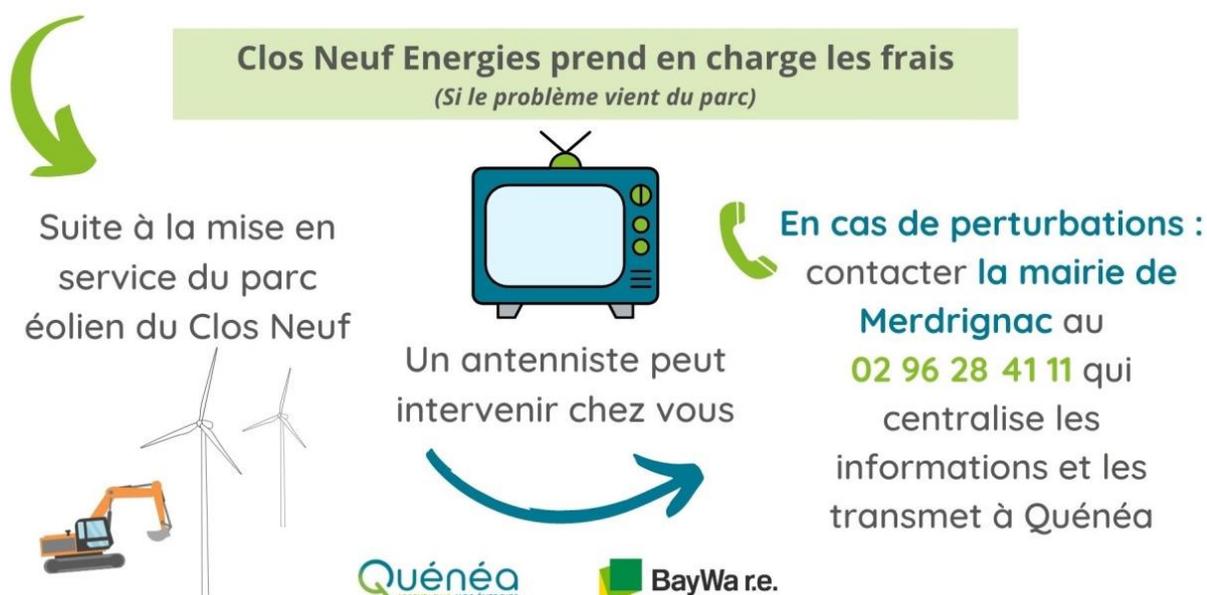
En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur **Assurance Banque Épargne Info Service** : www.abe-infoservice.fr.

Et si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits).

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement – CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

PERTURBATION DE LA RECEPTION TV ? Que faire ? Suite à la mise en place du parc éolien du Clos Neuf



Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles		POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS

Economiser l'EAU

Le Morbihan en vigilance

6 MAI 2022

SÉCHERESSE

Le Morbihan est placé en vigilance

Depuis le mois de novembre 2021, les précipitations mensuelles et le niveau des nappes phréatiques sont inférieurs à la normale sur le département du Morbihan. En application de l'arrêté préfectoral portant arrêté cadre sécheresse signé le 18 mars 2022, le département du Morbihan est placé en état de vigilance à compter du 6 mai 2022. Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'Etat.

SOYONS TOUS CITOYENS,
ÉCONOMISONS L'EAU

ECONOMISER L'EAU

c'est protéger la ressource
mais aussi réduire ses dépenses !

A LA MAISON



Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les douches aux bains : Un bain consomme 5 fois plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur



Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m³ par an

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies



Des éco-gestes pour consommer moins d'emballages en plastique

Comme vous le savez, depuis le 1^{er} mars dernier, tous les emballages en plastique se trient dans votre poubelle jaune ! C'est un vrai progrès environnemental, mais le meilleur déchet reste toujours celui que l'on ne produit pas ! Et en matière d'emballages, on en a souvent plus qu'il n'en faut... alors voici quelques astuces pour réduire le volume de vos emballages.



Eviter les produits suremballés



Les emballages remplissent plusieurs fonctions. Mais n'oublions pas que c'est le produit que nous consommons, et non l'emballage ! De plus, certains produits sont suremballés et nécessitent que l'on retire 2, 3 ou 4 emballages alors qu'un seul suffirait. Entre 2 produits comparables, chacun d'entre nous peut choisir celui qui aura nécessité le moins d'emballages et ainsi éviter que la poubelle ne se remplisse de déchets inutiles. Il est aussi parfois possible de privilégier des éco-recharges ou des produits concentrés.

Boire l'eau du robinet



Voici une habitude qui réduira drastiquement le volume de votre bac jaune : consommer l'eau du robinet. Vous ferez de grosses économies (l'eau du robinet est au moins 100 fois moins chère que l'eau en bouteille) et vous éviterez la production de plastique et des kilomètres de transports inutiles. Et si vous trouvez que votre eau a un mauvais goût, laissez-la décanter quelques heures dans une carafe.

Acheter en vrac



Si vous le pouvez, privilégiez le vrac pour vos courses. Prenez l'habitude de prendre quelques sacs à vrac que vous pouvez acheter ou fabriquer vous-même. A la maison, il suffit d'investir dans l'achat de quelques bocaux ou d'utiliser des bocaux de récupération pour conserver vos pâtes, riz et semoule !



Informations Communautaires

La médiathèque « Il était une fois... » à Mauron

Les Brignacois peuvent se rendre à la médiathèque de Mauron qui est communautaire.

Pour contact: **02 97 73 57 99** ou mail mediatheque.mauron@ploermelcommunaute.bzh

Abonnements pour 5 livres et 4 DVD ou CD pour 3 semaines de prêt :

- Gratuit pour les moins de 16 ans et demandeurs d'emploi
- 9€ pour les habitants de Ploërmel Communauté et 13€ hors communauté

les horaires d'ouverture au public

Lundi : 15h-18h
Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h30-13h et 14h-18h

Jeudi et samedi : fermée
Vendredi : 11h-13h et 16h-18h

Vendredi 8 juillet-19 et 26 août :

Atelier découpeuse vinyl pop-up : « arbres » avec l'EPN de Mauron de 16h à 17h30, à partir de 10 ans.

Lundi 11 juillet à 14h30 :

Visite ludique d'arbres remarquables sur Mauron avec le CPIE. Tout public. Rendez-vous sur le parking de la médiathèque.

Août:

Exposition des originaux des livres d'Ana Dess des éditions Tardigrades basées à Saint Briec de Mauron avec Les éditions Tardigrades.

Septembre:

Installation des boîtes aux lettres dans différents lieux afin de récolter des anecdotes sur les 20 ans de la médiathèque :

- Qu'est-ce qu'on mange ? (expo ludique pour les 2 à 7 ans) avec Dominique et Chantal Richard.
- Bébés Lecteurs 10h30 et Lecture animée 11h30 à la médiathèque.

Octobre:

Exposition "Projet séniors" + Semaine Bleue avec MDM/Pôle culturel/Pôle social :

- Bébés Lecteurs 10h30 et Lecture animée 11h30 à la médiathèque.

Novembre:

Expo "Dans la forêt" d'Anaïs Goldemberg du 29 octobre au 12 novembre avec Editions Lumignon/Brocéliande fantastique :

- Atelier « Les mots doux de sorcières » le samedi 29 octobre avec Lumignon
- Spectacle avec une conteuse mercredi 2 novembre à la médiathèque
- Bébés Lecteurs 10h30 avec le tapis Cont'Breizh à la médiathèque
- Lecture animée (7-10 ans) 11h30 avec Kamishibai "Le casque d'Okapi" (Arbres + Guerre 14/18) à la médiathèque

Décembre:

Expo photos souvenirs des 20 ans de la médiathèque, boîtes aux lettres créées autour des différentes animations réalisées en 20 ans, installation d'arbres fait à partir des rebus livres de la médiathèque avec anecdotes audio des lecteurs) à la Médiathèque/ Arts Plastiques et EPN :

- Blind Test avec Ecole de musique avec l'école de musique
- Bébés Lecteurs 10h30 et Lecture animée 11h30 à la médiathèque
- Jeu Enquête Familiale Samedi 10 décembre avec Gnome Prod



Service Eau et Assainissement Collectif – Non Collectif Par Ploërmel Communauté

HORAIRES D'OUVERTURE

9 h 00 – 12 h 00/ 13 h 30 – 17 h 30

Fermé au public le mardi matin et le jeudi

Service eau et assainissement
Bâtiment Kré'Active56
2, Rue du Grand Déangement
56800 PLOËRMEL
Tel : 02.97.22.29.04
assainissement@ploermelcommunaute.bzh

Guide du voyageur RIV

RIV location Vélo électrique

Louez votre vélo électrique pour une longue durée et circulez autrement sur le territoire. Parmi les alternatives du réseau RIV, le Réseau Intercommunal de Voyage, Ploërmel Communauté vous propose un service de location de VAE (Vélo à Assistance Électrique).



- Les vélos sont loués dans l'ordre d'arrivée des demandes
- Il est possible de louer un vélo par an et par famille
- La durée maximale de la location est de 1 ou 3 mois
- D'octobre à mars, bénéficiez d'une remise de 50 %
- L'offre est réservée aux habitants dont la résidence principale se situe sur l'une des 32 communes du territoire de Ploërmel Communauté
- L'attribution des vélos s'effectuera dans l'ordre d'arrivée des demandes et est limitée à un vélo par an et par famille

- Copie d'une pièce d'identité
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Attestation d'assurance responsabilité civile
 - Chèque de caution de 500 € et chèque du montant de la location - à l'ordre de "Brocéliande Bike"
- + d'Infos : Riv-info.bzh - ☎ 02 97 73 20 73

	1 mois	3 mois
Printemps - Été (Avril à septembre inclus)	60 €	120 €
Automne - Hiver (Octobre à mars inclus)	30 €	60 €

RIV Location de Voiture :

Condition de location :

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Jeunes permis

+ d'infos et contact : Néo Mobilité, Laëtitia Colombel - ☎ 07 71 75 15 70 – neo56.org

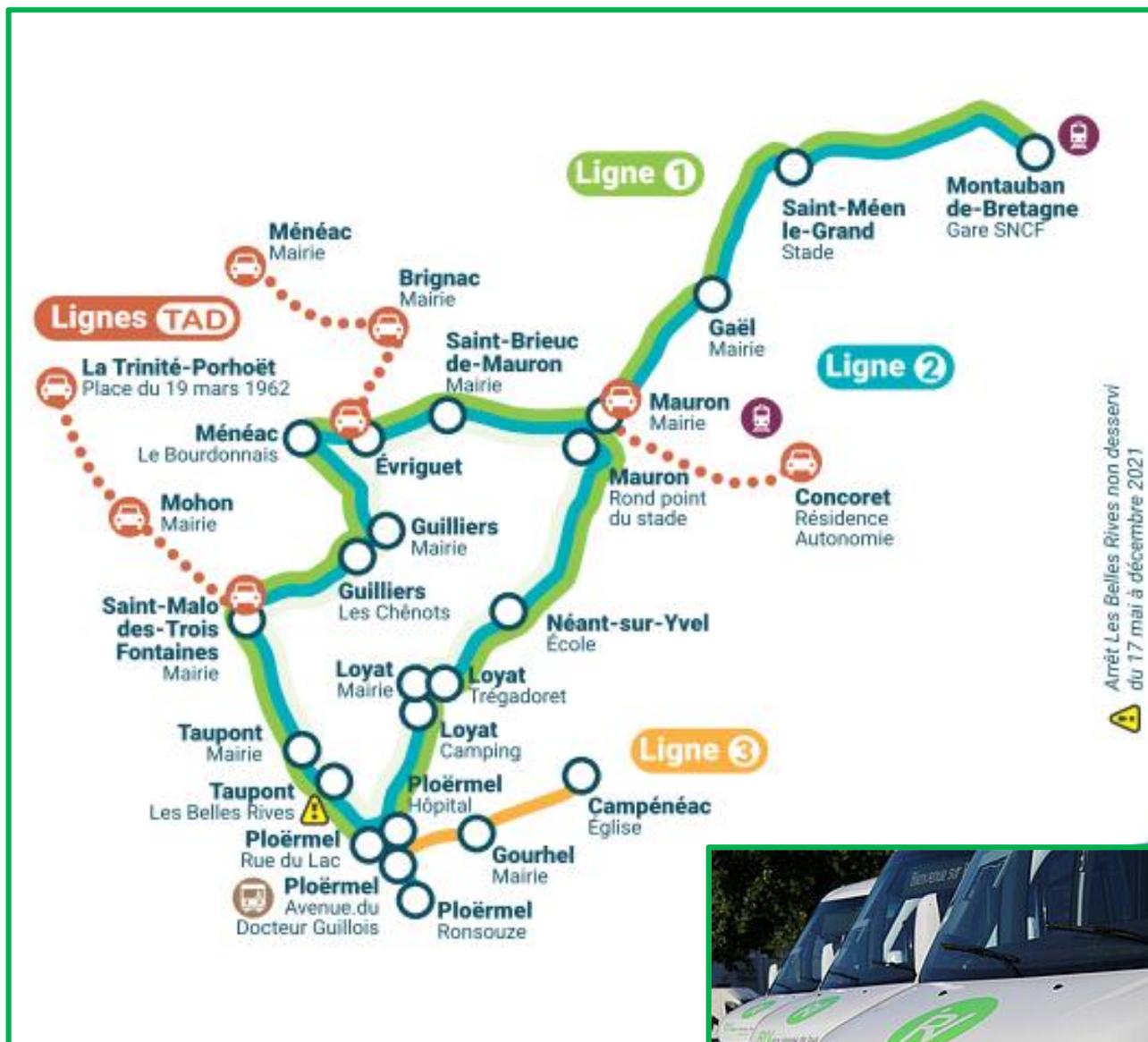
Location	1 jour	1 semaine
Tarifs (hors essence)	5 €	20€

RIV TAD : Transport à la demande

Fonctionne le mercredi, vendredi, samedi sur **réservation la veille avant 16 h** au **02 97 93 30 70** et vous permettent de rejoindre les lignes RIV bus en taxi. Achetez votre titre de transport à 1 € auprès du conducteur, ticket valable pour la montée dans le bus.

RIV COVOITURAGE : Ploërmel Communauté s'engage avec le service ouestgo.fr qui met en relation gratuitement les covoitureurs entre eux.

RIV BUS :



RIV Bus 3 lignes

Les lignes **1** & **2** fonctionnent du lundi au samedi ; la ligne **3** le mercredi, vendredi, samedi

RIV TAD 3 lignes

Les lignes TAD **Transport À la Demande** fonctionnent le mercredi, vendredi, samedi sur réservation la veille avant 16h au 02 97 93 30 70 et vous permettent de rejoindre les lignes RIV bus en taxi.

Correspondances

Lignes routières régionales en **car BreizhGo**
Vannes / Pontivy / Rennes
Horaires & infos www.breizhgo.bzh

Correspondances **gare SNCF**

LA FÊTE DE L'EAU DU GRAND BASSIN DE L'OUST

FÊTE DE L'EAU



10 SEPT. 2022

ET DE LA BIODIVERSITÉ

Rives du lac au Duc

- Taupont (56) -

JOURNÉE
GRATUITE
ET LUDIQUE



Village de l'eau

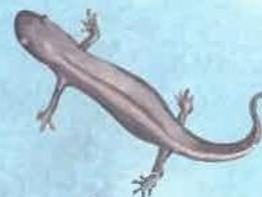


DE 13H À 18H

Venez à la rencontre du Syndicat du Grand Bassin de l'Oust (SMGBD) et de ses partenaires qui oeuvrent sur le territoire pour relever les défis liés aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

UNE OCCASION DE DÉCOUVRIR LES SUPERS POUVOIRS DE LA NATURE TOUT EN S'AMUSANT!

- **SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST**
Présentation des actions mises en oeuvre sur le territoire pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- **FÉDÉRATION DE PÊCHE DU MORBIHAN ET AAPPMA ABLETTE PLOËRMELAISE**
Initiation à la pêche, découverte des poissons, simulateur de pêche
- **PLUMES ET PAPILLONS**
Atelier de reconnaissance de la biodiversité
- **LES PETITS DÉBROUILLARDS**
Autour du camionlaboratoire, venez jouer avec les sciences et la nature : expérimentations sur la qualité de l'eau, exposition sur les milieux aquatiques et ateliers de découverte de la biodiversité
- **ASSOCIATION EMPREINTE**
Atelier de découverte de la biodiversité et des milieux aquatiques
- **ASSOCIATION POLEN**
Le jardinage en agroécologie et l'apiculture
- **ASSOCIATION RÉVOLUTION**
Présentation de l'écosystème du Jardin du Roc.k et ses multiples projets pour le territoire Breton et ailleurs
- **ASSOCIATION CARDAMINES ET LIBELLULES**
Exposition photos
- **COMPAGNIE BIGORNOT**
Ateliers marionnettes de sensibilisation sur l'eau
- **OBSERVATOIRE DU PLANCTON**
La vie dans une goutte d'eau: de la plage au microscope, l'Observatoire vous emmène à la rencontre de l'étrange univers du plancton.



MAIS AUSSI

- Association Bretagne vivante
- Club photos de Ploërmel
- Conseil Départemental du Morbihan
- Association Eau et rivières de Bretagne
- Station biologique de Paimpont-Université Rennes 1
- Pôle environnement de Ploërmel communauté
- Résagri Oust à Brocéliande
- SAUR
- Club nautique Ploërmel Brocéliande
- Groupement d'Agriculture Biologique
- Association les Landes
- CPIE de Brocéliande
- Ligue de Protection des Oiseaux

FETE DE L'EAU (suite)

Village de l'eau

DE 13H À 18H

Venez à la rencontre du Syndicat du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) et de ses partenaires qui œuvrent sur le territoire pour relever les défis liés aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

UNE OCCASION DE DÉCOUVRIR LES SUPERS POUVOIRS DE LA NATURE TOUT EN S'AMUSANT!

- **SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST**
Présentation des actions mises en œuvre sur le territoire pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- **FÉDÉRATION DE PÊCHE DU MORBIHAN ET AAPPMA ABLETTE PLOËRMELAISE**
Initiation à la pêche, découverte des poissons, simulateur de pêche
- **PLUMES ET PAPILLONS**
Atelier de reconnaissance de la biodiversité
- **LES PETITS DÉBROUILLARDS**
Autour du camionlaboratoire, venez jouer avec les sciences et la nature : expérimentations sur la qualité de l'eau, exposition sur les milieux aquatiques et ateliers de découverte de la biodiversité
- **ASSOCIATION EMPREINTE**
Atelier de découverte de la biodiversité et des milieux aquatiques
- **ASSOCIATION POLEN**
Le jardinage en agroécologie et l'apiculture
- **ASSOCIATION RÉVOLUTION**
Présentation de l'écosystème du Jardin du Roc'h et ses multiples projets pour le territoire Breton et cœurs
- **ASSOCIATION CARDAMINES ET LIBELLULES**
Exposition photos
- **COMPAGNIE BIGORNOT**
Ateliers marionnettes de sensibilisation sur l'eau
- **OBSERVATOIRE DU PLANCTON**
La vie dans une goutte d'eau: de la plage au microscope, l'Observatoire vous emmène à la rencontre de l'étrange univers du plancton.



MAIS AUSSI

- Association Bretagne vivante
- Club photos de Ploërmel
- Conseil Départemental du Morbihan
- Association Eau et rivières de Bretagne
- Station biologique de Paimpont-Université Rennes 1
- Pôle environnement de Ploërmel communautaire
- Résagri Oust à Brocéliande
- SAUR
- Club nautique Ploërmel Brocéliande
- Groupement d'Agriculture Biologique
- Association les Landes
- CPIE de Brocéliande
- Ligue de Protection des Oiseaux



POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

02.97.73.36.49

<http://www.grandbassindeleoust.fr/>



Buvette et Restauration sur place





Un peu d'Histoire

Brignac, il y a 300 ans (1722)



Ils sont nés :

COISBO Mathurin
GROSEIL Jan
GUILLEMOT Roberte
GROSEIL Yvonne
JOSSE Jan

GUILLEMOT Pierre
TEMPIER Mathurine
SUSLEVE Janne
COISBO Jan
GAULTIER Jacques

BOUESNARD Cécile
LENOYER Pierre
MENIER Yves
PENCOSLE François

Ils nous ont quittés :



BIGORGNE Guillaume 38 ans
LOHEAS Jan 8 ans
GROSEIL Jan 3 semaines
CHAUMORCEL Guillaume 52 ans
BONAMY Marguerite 58 ans
GROSEIL Mathurin 62 ans
BOUESNART Pierre 4 ans

JALLAYE Ollive 72 ans
BOUESNARD Cécile 4 jours
LUCAS Mathurin 2 ans
TEMPIER Mathurin 34 ans
CHAUMORCEL François 4 ans
GUILLEMOT Pierre 7 mois
GROSEIL Joseph 3 ans

Ils se sont unis :

CRUAUX Julien - Saint Méen et OLIVOT Barbe - Brignac

GROSEIL Joseph et JOUHIER Rose





Brignac, il y a 200 ans (1822)

Ils sont nés :

GROSEIL Jan	le Bourg	GALIOT Jan	Corbinay
GUILLEMOT Jane	Vieuxville	GASQUOINS Marie	Penedeuc
URVOY Esprit	Forville	MORELLE Janne	Corbinay
CHAUMORCELLE Rosalie	Ville Serain	LARELLE Joseph	Fougeray
MERCIER Mathurin	Fougeray	BLOUAIN Marie	Plessis
GROSEILLE Louis	Ville Serain	TAMPIER Julienne	Perqué
SOHIER Jeanne	Ville Serain	SAUVAGE Anne Raine	Ville au Lot
POUPIOT Jan	la Touche Marglas	SAILLARD Anonyme	le Bourg
TAMPIER Françoise	Kouéféro	HERVE Anonyme	Ville es Moreux
BERTELOT Louis	Forville		

Ils nous ont quittés :



CERTAIN Louis	60 ans	Forville	GATARD Jan	18 ans	Kouéféro
TAMPIER Pierre	-	Perqué	BRANDEHOT Joseph	6 ans	Fougeray
SAILLARD Mathurine	21 ans	le Bourg	BRANDEHOT Janne	3 ans	Fougeray
MERCIER Janne	51 ans	Forville	SAILLARD Anonyme	né sans vie	le Bourg
PACHEU Claude	55 ans	Kersaude	HERVE Anonyme	né sans vie	Ville es Moreux
SAUVAGE Rose	15 ans	Ville au Lot	JAUME Marie	27 ans	le Bourg
JOUHIER Jacques	57 ans	Ville es Moreux	NOGUE Julien	78 ans	Corbinay
MERCIER René	-	Carhaix (22)			

Ils se sont unis :



TAMPIER Julien - Kerbugan – Brignac et LUCAS Raine - Ville es Moreux – Brignac
 SOHIER Mathurin - Ville Serain – Brignac et HERVÉ Rosalie - Marglas – Brignac
 POUPIOT Joseph - Merdrignac et LE RAY Mathurine
 CHALLE Joseph - Corbinay – Brignac et JOUHIER Raine - Corbinay – Brignac
 GEFFELOT Joseph - Ville Desré et PACHEU Janne - Lemeur – Ménéac
 TRÉGOUET Toussaint - Kerguéri – Illifaut et NOGUE Françoise - la Noe - Brignac



Brignac, il y a 100 ans (1922)

Ils sont nés :

CHAMAILLARD Aimée	Ville Serein	FICHET Anna	le Bourg
GUILLEMOT Marie	Vieuville	LE GOFF Ernest	Corbinais
FONTAINE Ange	Coéfféro	DUPONT Joseph	Perqué

DELATOUCHE Henri
LAMANDE Anna
SOHIER Louise
LE NORMAND Marceline

le Bourg
Folleville
Ville Serein
Ville Deré

GICQUEL Pauline
BRANDEHO Eugène
CHIFFARD Anna
LUCAS Louise

Kersaude
Perqué
Ville au Lot
?

Ils nous ont quittés :



GUILLEMOT Marie	66 ans	le Bourg
GUILLOUX Marie	65 ans	Ville es Moreux
GUILLEMET Joseph	39 ans	Margla
MESLE Isidore	65 ans	Fougerêts
LAMANDE Anna	15 jours	Folleville
PINSON Joseph	70 ans	Ville Derré
PENCOLE Eugène	13 mois	Margla
SAMSON Constance	34 ans	Ville es Moreux

MICHEL Suzanne	55 ans	Ville es Moreux
GUILLEMET François	46 ans	Ville Serein
LESSARD Hortence	49 ans	Margla
TRAMELEUC Constance	67 ans	le Bourg
THORON Alexis	50 ans	Ville Derré
LOUESDON Jean	20 ans	soldat dcd à L'hôpital de Vendome (28)

Ils se sont unis :



MENAGE Victor - le Bourg – Brignac et LE GOFFE Philomène - Gétigné (44)
MOREUL Mathurin - Folleville – Brignac et HAGUET Joséphine - Ville Derré – Brignac
JOUHIER Victor - Ville es Moreux - Brignac et MERCIER Marie Mathurine - Ville es Moreux – Brignac
DAUGUET Eugène - Perqué – Brignac et GASTARD Constance - Perqué - Brignac



Vous recherchez vos lointaines racines, contactez :

Josette Trémé Gapihan

Par l'intermédiaire de Laurent à la Mairie au 02 97 22 80 88

Rétrospective du Conseil Municipal de 1922

Maire : Joseph Gastard

Conseillers : Désiré Geffros, adjoint – Prosper Sohier – Aimé tempier – Joseph Bonnet
– Pierre Bonnet – JP Guillemot – Joseph Brandého – Mathurin Guilloux – Alexis
Thoron – Ange Jumel



Monsieur le Président rend compte des sommes dispensées pour l'établissement du puit au groupe scolaire de Brignac. Il expose que grâce à l'état du sous-sol dur et résistant il n'a pas été nécessaire de murer le puit dans toute sa profondeur, que d'autre part le puit se trouvait trop profond pour qu'on puisse y installer une pompe, toutes ces modifications ont occasionnées de sérieuses économies. Il demande au conseil municipal de bien vouloir affecter la somme restante à l'exécution d'un ponceau entre la voie publique et l'école communale.

Considérant que le fossé qui borde la maison école est le plus souvent rempli de boue et que l'accès aux classes, au logement des maitres, à la mairie est difficile par le temps humide. Il est désirable au point de vue de l'hygiène et de la propreté qu'un ponceau et un trottoir soient établis devant la maison école.

Liste des répartiteurs :

Répartiteurs titulaires		Répartiteurs suppléants	
JOSSE Amédé	Bourg	GASTARD Mathurin	Ville au Lot
SOHIER Prosper	Ville Serein	GAUDAIRE Joseph	Ville Mainguy
LEVEAU François	la Noë	SOHIER Prosper	Corbinais
BONNET François	Coéfféro	GEFFROS Désiré	la Touche
GUILLEMOT J.P.	Vieuville	GAUDAIRE Joseph	Ville es moreux
BRANDÉHO Joseph	Perqué	MOREUL Mathurin	Folleville
CARRÉ Joseph	Ville derré	MÉNAGÉ Victor	Pennedeuc
MÉNAGÉ J.B.	Fougerêts	GAUDAIRE Victor	Bourg
GUILLOUX Benjamin	Kbugant	HAGUET Jérôme	Ville derré
JOSSE Pierre	Ménéac	GUILLEMIN Pierre	Ménéac (la Piroie)

Monsieur l'agent voyer cantonal de Mauron ne peut plus s'occuper des travaux de voirie urbaine ou rurale. Le conseil municipal considérant que dans la commune il n'y a personne possédant les qualités requises pour construire ou diriger les travaux de voirie, prie M. le Préfet d'autoriser l'agent voyer cantonal de Mauron à s'occuper des travaux de voirie de la commune.

Pour la reconnaissance des chemins ruraux de Perqué et de la Ville serein, M. Brandého est désigné commissaire enquêteur à l'unanimité.

Note de M. le Préfet invitant le conseil à fixer la taxe à percevoir pour les chiens.

Chien de garde : 1 f. - chien de chasse : 5 f. - chien de luxe : 10 f.

Projet de construction du chemin vicinal entre le Bourg et la commune d'Illifaut sur une longueur de 900 m.

Assistance médicale gratuite : ALLAIN Jeanne - DELALANDE Lucie

Assistance aux vieillards : FONTAINE Joseph – RISSEL Anne Marie – ALLAIN – DELALANDE

Délibération de subvention en faveur de la caisse des écoles de Brignac à adresser à M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Considérant que :

- 1- Que la gratuité des fournitures et le fonctionnement d'une cantine scolaire contribuent puissamment à assurer une bonne fréquentation.
- 2- Qu'il y a lieu pour éviter une distinction souvent humiliante pour les enfants pauvres d'étendre la gratuité des fournitures à tous les enfants sans exception.
- 3- Qu'il a déjà été votée une subvention de 380 f mais insuffisante pour assurer complètement la gratuité des fournitures scolaires.

Demande à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique, de bien vouloir accorder une subvention à la caisse des écoles de la commune de Brignac.

Congé des écoles primaires : le conseil est amené à donner son avis au sujet de la fixation de 6 jours de congés extraordinaires par l'arrêté du 17 juillet 1922.

Le conseil émet le vœu que 4 jours soient attribués pour permettre de laisser vaquer les écoles entre Noël et le 1^{er} janvier et que les 2 autres jours soient accordés aux maitres de l'école sur leur demande pour des cas fortuits.



Les Dates à Retenir

Repas Communal des aînés
25 septembre 2022

Marché d'automne de l'école
Marie-Louise Gastard
1^{er} octobre 2022 à 11 h
Dans la cour de l'école

Commémoration du 11 novembre 1918
11 novembre 2021 à 11 h

Arbre de Noël du RPI
15 Décembre 2022 à 18 h 30
Salle « le Verger » Brignac

Maison de Manon
Fermeture du :

**24 octobre 2022 inclus au
31 octobre inclus**

**23 décembre 2022 inclus au
4 janvier 2023 inclus**

Vœux du Maire
8 janvier 2023 à 11 h
A la salle « le Verger »

Calendrier Scolaire 2022/2023 - zone B

Rentrée des classes :

Le jeudi 1^{er} septembre 2022

Toussaint :

Du vendredi 21 octobre 2022 au soir
Au lundi 7 novembre 2022 au matin

Noël :

Du vendredi 16 décembre 2022 au soir
Au mardi 3 janvier 2023 au matin





Au revoir Monique



Monique Moriot, née Josse était née en 1931

à Brignac à la Ville au Lo.

Puis ensuite, ses parents François et Eugénie sont venus au Bourg.

En 1949, son père François Josse, alors Maire de Brignac décide de lui apprendre le métier de « secrétaire de mairie » fonction assumée jusque-là par les instituteurs.

Le 1^{er} octobre 1949 elle entre à la mairie de Brignac en tant que secrétaire de mairie.

En 1950, Monique épouse Raymond Moriot, celui-ci est boucher et travaille avec son père Constant, il fait également le taxi. Raymond prend la succession de Constant à la boucherie familiale et le jeune couple s'installe au commerce.

Malheureusement en 1969, la maladie emportera Raymond prématurément. Monique décide de garder la boucherie en plus de son emploi à mi-temps à la mairie.

Elle arpente la campagne pour acheter des bêtes, va à l'abattoir, sert à la boucherie, livre les personnes ne pouvant se déplacer, gère la cabine téléphonique communale où il faut être disponible 24h/24, pour rendre service elle continue un peu le taxi et même « l'ambulance » pour les femmes sur le point d'accoucher, elle est sur tous les fronts.

Elle a contribué au projet et à l'ouverture de la salle « le Verger » et à « l'Etang de la Maladrerie » avec Eugène Jan, Maire de l'époque.

En 1994, l'heure de la retraite sonne, un repos bien mérité, elle quitte la mairie le 31 décembre 1994.

Monique était dynamique, serviable, elle a eu une vie professionnelle bien remplie, elle nous a quitté le 20 février 2022, elle était et restera une figure de Brignac.





Bulletin Municipal n° 53 – 1^{er} semestre 2022

Les textes ont été rédigés par :

Armelle, Josette, Laurent, Martial,
Et les membres des Associations.

Siège Mairie – 1, place du Souvenir – 56430 BRIGNAC

☎ : 02.97.22.80.88

mairie.brignac@wanadoo.fr

Site internet : brignac.bzh

Directeur de la publication : Martial LE BRETON